

**CMP** N°6  
**JOURNAL**

Challenge 83  
Nos chères assurances  
Procès-verbal de l'AC  
Ce n'est pas facile ...

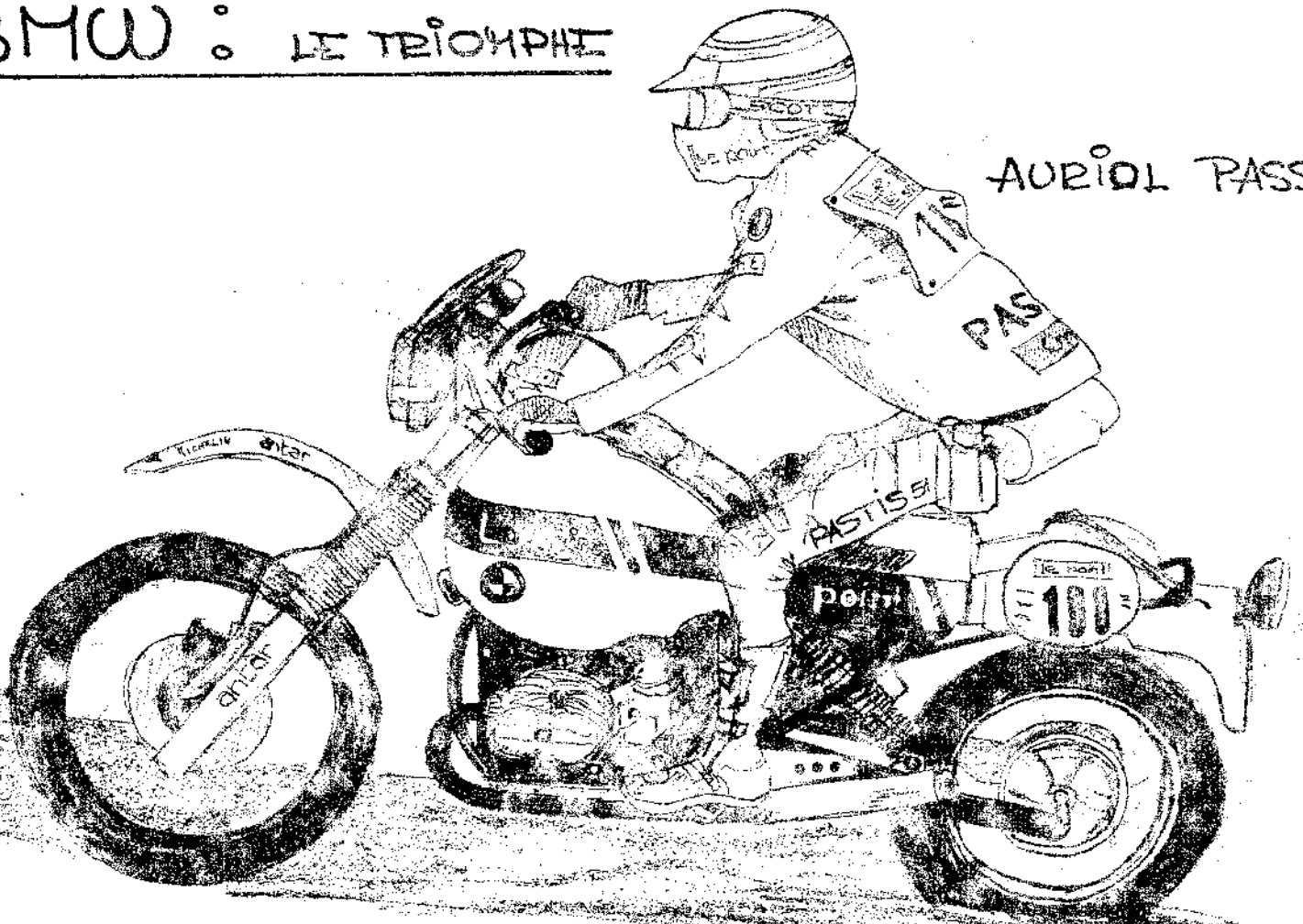
FÉVRIER 1983

**PARIS - DAKAR 83 :**

DAVID GOLIATH  
CONTRE

BMW : LE TRIOMPHE

AUBIOL PASS



HONDA CASSE!

## BILLET DU PRESIDENT

*L'Assemblée générale annuelle de notre Club ne réunissant hélas pas tous nos membres, et le rapport de gestion du président étant trop formel, académique et circonci, je suis heureux de profiter de l'espace qui m'est offert dans notre journal pour présenter à tous nos membres et amis mes meilleurs voeux pour 1983. Je me réjouis de l'intensité du programme de nos activités et du calendrier très nourri, car cela assurera chacun de vous d'un maximum de possibilités de participer activement à ces manifestations. Je souhaite que le nombre et la variété de celles-ci permettra un abondant échange tant au niveau des idées que de l'amitié. C'est aussi au nom de cette dernière que je vous demande de n'oublier en aucune circonstance l'exemple que vous représentez sur la route et j'espère sincèrement que l'année 1983 sera pour le club l'année de la prudence et de la courtoisie routière. En ferons-nous un challenge ?*

S. AVERSANO

## EDITORIAL

En ce début d'année paraît enfin le sixième numéro du CMP-JOURNAL. Il semble que dans l'ensemble ce journal plaît : peu de critiques et quelques félicitations. Elles vont de pair avec l'amélioration de votre revue. Indispensable trait-d'union entre les membres du club, le CMP-JOURNAL cherche encore sa voie. Dans le dernier numéro, il changeait d'apparat : présentation en deux colonnes bien alignées, voilà qui avait de l'effet. Mais la mutation n'était pas terminée et de petits détails vont s'insérer dans ces prochains numéros.

Avant d'adopter une ligne définitive, il va de soi que votre rédacteur reste ouvert à toutes suggestions.

Mais ce journal ne doit pas être l'oeuvre d'une seule personne et il est très souhaitable qu'il puisse compter sur de nombreux correspondants afin de le rendre plus vivant et représentatif. A cet égard, je tiens

par ces lignes à remercier vivement les différents auteurs qui ont envoyé un texte au cours de l'an passé. Il s'agit, dans l'ordre des parutions, de Salvatore AVERSANO, Jean-Pierre FIUMELLI, Solange NICOLIER, Jean-Pierre LAUPER, Jean-Daniel DELESSERT, Alain RIETHER, Fabienne MULLER, Gérard GERMANIER, Charles FAH, Jean-Marc PECORINI, MASSY-Collègue, Roland MUNGER et Félix LAMMLER. Un grand merci aussi à Charly FAH, lequel a non seulement inondé de textes le dernier journal, mais s'est encore appuyé la traduction en allemand des cinq premiers numéros. Ce n'est pas fini : je tiens particulièrement à remercier la dernière collaboratrice de ce journal, Patricia RINDLISBACHER, à qui l'on doit la nouvelle présentation du journal : alignement, différence de caractères et absence de faute d'orthographe ? En effet, Patricia retape et corrige tous les textes et les met en page. Du joli boulot, non ? Enfin, un grand merci également à notre bénévole



CE N'EST PAS FACILE D'ETRE PRESIDENT !  
\*\*\*\*\*

Le rédacteur vous offre ces quelques réflexions concernant la lourde tâche d'être président, surtout lors d'assemblées générales.

Si vous-mêmes êtes tenté un jour de postuler cette place, pensez avant tout que :

- S'il commence à l'heure ..... c'est un tyran
- S'il attend les derniers ..... il est trop tolérant
- S'il demande de l'assiduité ..... c'est un despote
- S'il ne dit rien ..... il s'en fiche
- S'il prend la parole ..... il devient assomant
- S'il donne la parole ..... il se débarrasse
- S'il réclame le silence ..... c'est de l'abus de pouvoir
- S'il laisse la pagaille ..... il manque d'autorité
- S'il est ferme ..... il se prend au sérieux
- S'il est débonnaire ..... il n'est pas à la hauteur
- S'il expose ses idées ..... on est forcément contre
- S'il demande un choix ..... c'est un indécis
- S'il est dynamique ..... c'est un excité
- S'il fait tout seul ..... c'est un prétentieux
- S'il reste prudent ..... c'est un incapable
- S'il délègue ..... c'est un paresseux
- S'il est prévenant ..... c'est un obséquieux
- S'il ne l'est pas ..... c'est un orgueilleux.

Vraiment pas facile d'être président, surtout quand autour de lui gravitent les champions polyglottes de langues asiatiques, réglant chaque difficulté par de simples :

YAKA - YAVEKA - YORAKA - YANAPA - YZONKA - YRESKA - YAKAPA - YAPLUKA et autre YFOLEFER ...

Et maintenant que nous avons un très bon président, YAPLUKA le conserver, le ménager, cesser de le contrarier en prétendant par exemple que BMW c'est dépassé, qu'une moto c'est mieux, même si c'est la vérité !

LE REDACTEUR

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CMP DU 7.2.83

MEMBRES PRESENTS : 29

MEMBRES EXCUSES : 9

PROCURATIONS : 12

-----  
Le Président AVERSANO souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre l'assemblée à 2030 heures précises.

1. La liste des présences est donnée en circulation et son résultat est mentionné plus haut.
2. La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.
3. Le président fait son rapport de gestion (voir annexe).
4. Le trésorier donne lecture de son rapport. Il en résulte des actifs de l'ordre de frs 19 953.85.- et des passifs de frs 7 549.05.-. Solde pour la nouvelle année : frs 12 404.80.-.  
Mutations dans les membres : 7 démissions, nous sommes 90.
5. Les vérificateurs approuvent les comptes du trésorier et DELESSERT demande de lui en donner décharge.
6. Les deux rapports sont approuvés par acclamation.
7. Elections : 5 membres sont à désigner. 6 candidats se présentent : 4 sortants : AVERSANO, GYGLI, FIUMELLI, CROSET; 2 nouveaux : DELESSERT et GLASSEY. Sont élus : AVERSANO 39, FIUMELLI 39, CROSET 36, GYGLI 34, DELESSERT 25 voix. Reste sur la touche : GLASSEY avec 21 voix. A relever : 40 bulletins distribués, 40 rentrées, 39 valables, 1 nul. Il y avait 1 voix éparse.
8. Election du président et du vice-président : sont élus : AVERSANO 35 voix, Pr, GYGLI 29 voix, V-pr., voix éparses : CROSET 1 V-pr, FIUMELLI 1 Pr. et 1 V-pr., DELESSERT 0 Pr. et 1 V-pr., MONNIN 0 Pr. et 4 V-pr., FAH 3 Pr. et 3 V-pr.
9. Sont élus vérificateurs des comptes : MAURER Bernard et PAHUD Thierry, suppléant : Patricia RINDLISBACHER.

10. Le trésorier propose d'inclure la cotisation de la FMS dans notre cotisation annuelle et de fixer cette dernière pour 1984 à frs 76.-. Gilbert GLASSEY pense que celle-ci est trop élevée et propose une baisse plus importante et de fixer la cotisation à frs 66.-. Vote : frs 76.- oui 39, contre 1 frs 66.- oui 1. Le comité pourra accorder des dérogations à des membres cotisant déjà à la FMS par l'intermédiaire d'un autre club. Steve ACKLIN est mis au bénéfice d'une dérogation. Il paiera frs 50.- en 1984.

11. On passe au programme des activités 1983 que CROSET (très malade) expose d'une voix affaiblie. Le programme détaillé figure en annexe.

Une discussion vive s'engage mais le programme n'est pas contesté. Il en ressort que certains sont déçus parce que les dates ne collent pas toujours avec leur service.

Le cours de maniabilité de Drize n'aura pas lieu cette année et il est prévu d'organiser une journée "maniabilité-route" en collaboration avec ADATTE (St-Cergue).

LAMMLER nous signale que BMW organise des cours très techniques sur le circuit de VELTHEIM destinés surtout aux policiers. Le corps de police genevois a décliné l'invitation. FAH est chargé de contacter l'organisateur et d'envisager une participation du club.

GYGLI précise que des sorties 125 cm<sup>3</sup> seront maintenues et annoncées ultérieurement.

12. FAH parle du projet d'extension de notre club. Le succès laisse à désirer et des efforts seront entrepris par le biais de la presse professionnelle, ceci dans les trois langues. Une satisfaction est à relever. Stefan REUSSER fait part de son désir d'adhérer à notre société. Il avait accompagné Steve ACKLIN. L'assemblée le reçoit par acclamation. Il est proposé d'envisager la création d'une section près de Berne mais les principaux intéressés s'y opposent car ils estiment être trop peu nombreux. Le comité étudiera la question. MUNGER, pour sa part, tentera de nous faire connaître dans différentes publications de langue allemande.

13. MONNIN expose notre rallye de sécurité projeté à l'intention des nouveaux conducteurs. Des bras seront nécessaires. GLASSEY recommande le rallye familial qu'il organisera en Valais. MONNIN soulève de l'indignation car il s'était mal exprimé au sujet des "couteux" conducteurs de 125 cm<sup>3</sup>. GYGLI a même quitté la salle et BOLDRINI défend vivement les "bons" 125. Tout le monde est d'accord qu'il ne faut pas tous les jeter dans le même panier.

LAMMLER exige un meilleur comportement de nos membres lors de nos sorties. Il va de soi que nous sommes tenus de respecter la législation et la signa-

lisation en vigueur. Le président abonde dans ce sens et nous prie de fournir un effort particulier. MUNGER explique que lui aussi a tendance à rouler parfois un peu fort mais qu'il tâche de maîtriser ses chevaux quand il roule en groupe.

MOOSER relève le fameux tableau qu'on voulait installer à la BM mais qui n'a jamais vu le jour. GYGLI réplique que le carnet n'avait pas escompté le succès qu'on lui prêtait et qu'il avait été abandonné. Le tableau posera des problèmes ...

Il est question du Stamm hebdomadaire. On demande un local plus à l'Est (mieux Vaud tard que ne pas y aller). Discussion infructueuse.

Il est demandé de supprimer le texte entier sur les auto-collants et d'y faire figurer uniquement le sigle. Accepté. 14 pour, 4 contre, 7 abstentions.

FENIX relève le problème des gardes municipaux et demande de définir notre position quant à leur adhésion à notre club. Le comité sera toujours libre d'accepter ou de refuser une telle candidature sans en donner les raisons, même s'ils font parti d'une police municipale de Genève comme leurs services commencent à s'appeler.

FIUMELLI rappelle qu'il est à la recherche de motards pour l'accompagnement de quelques courses cyclistes et ajoute que le club (et non le trésorier) supportera la première tournée.

LAMMLER demande la publication prochaine d'une nouvelle liste des membres. Elle paraîtra dans le journal.

Le président souhaite un bon retour à tout le monde et lève l'assemblée.

GENEVE, le 8 février 1983

Charles FAH

PS Les points importants ont été traduits durant l'assemblée par le rapporteur. C'est ce texte (version française) qui fait foi.

Salvatore AVERSANO, président

## RAPPORT DE GESTION

L'année 1982 a marqué notre club du signe de la croissance.

Croissance du nombre de nos membres, très modeste mais néanmoins encourageante.

Au 31.12.82 et en tenant compte de 7 démissions pour 1983, notre club comptait 91 membres : 1 membre d'honneur, 78 membres actifs contre 70 en 1981, et 12 membres donateurs contre 10 en 1981.

Les 7 démissions ont été données en raison de l'abandon de la pratique de la moto et non par mécontentement. C'est une consolation. Quant à la 8ème démission, elle a lieu en application de la lettre d) de l'art. 11 de nos statuts. Alain MAURER, après avoir boudé le comité en y brillant par son absence en 1981, n'a pas daigné payer sa cotisation pour 1982 et il est dès lors considéré comme démissionnaire.

Donc, au 1er janvier 1983 : 90 membres au total.

Parmi nos amis membres d'autres cantons, ceux-ci sont au nombre de 9, soit :

1 vaudois, 1 valaisan, 3 bernois,  
 3 neuchâtelois et 1 argovien.

Il s'agit d'une progression, mais nettement insuffisante par rapport à la vocation nationale de l'Association.

Pour y remédier, ne faudrait-il pas envisager la création d'une section non genevoise, problème qui sera abordé ce soir par un autre orateur ?

La croissance a également marqué notre activité et l'organisation de manifestations ainsi que le nombre des participants :

5 escortes cyclistes  
 18 sorties et rallye,

avec une participation moyenne de 15 personnes, plus des 2/3 des membres ayant effectué au moins une sortie. Et la soirée annuelle fut un franc succès avec 101 participants.

Sur le plan interne, nous avons gagné de l'importance, de l'influence et confirmé notre réputation sérieuse.

Nos membres ont pu exercer le privilège des congés dont nous avons fait admettre le principe en 1981 par le Club de la Police. Nous avons pu imposer l'obligation pour la Brigade motorisée de suivre le cours de maniabilité, et nos interventions diverses ont valu au club les félicitations de M. Warinsky.

Notre comité s'est réuni au moins une fois par mois et n'a pas ménagé sa peine pour vous représenter auprès des autorités et pour développer l'activité du club de manière à ce que chacun puisse y trouver joie et plaisir ainsi que des récompenses sous forme de prix. Ce qui fut réjouissant c'est de constater que des membres hors du comité se sont portés volontaires pour organiser des manifestations et pour nous aider tout au long de l'année. Le comité tient à remercier tous ceux qui nous ont ainsi prêté la main et plus particulièrement Sieur MOOSER pour la traditionnelle sortie au Val de Travers pour laquelle il n'a pas lésiné sur ses efforts et pour avoir aussi conduit avec succès la concentration du Soleil, soit le rallye de Sierre.

Sieur MUNGER qui n'a ménagé ni sa peine ni son temps ni même son épouse pour nous organiser de main de maître le remarquable rallye bernois 1982 qui reste un enthousiasmant souvenir et mérite les plus belles éloges.

Sieur BISETTO, membre honoraire et qui, outre une extrême générosité,



a organisé la réception d'une quinzaine de nos membres à Venise où chacun a pu apprécier un sens de l'hospitalité souvent oublié de nos jours.

1982 a également marqué notre club par la création du journal que nous devons à CROSET. Je l'en remercie particulièrement car il y a investi beaucoup de ses loisirs et parce que ce journal, qui est le reflet de notre club et le moyen de communiquer entre nous, est aussi son image de marque auprès des tiers.

C'est également à CROSET que l'idée du challenge du club revient et cette initiative a été saluée par une participation enthousiaste et une lutte acharnée entre nos membres, Patricia Rindlisbacher l'emportant sur le fil devant son mari.

Mis à part le journal du club où toutes les informations sur les manifestations sont centralisées, le comité a envoyé une dizaine de circulaires à tous les membres.

Notre correspondance officielle s'est ainsi accrue et une centaine de lettres a été rédigée.

Abondant fut aussi le courrier reçu, dont de nombreuses lettres de félicitations et de remerciement, notamment en ce qui concerne les escortes cyclistes qui sont très appréciées par les organisateurs. Vu notre efficacité, je vous encourage à poursuivre dans cette voie en 1983.

Sur le plan international, notre club a formé en 1983 une équipe rallye. En fin de compte, l'équipe officielle comprend 3 membres : MUNGER, RIETHER et CROSET. L'équipe complète nous a représentés au célèbre rallye international de Liège. Malgré le temps, l'absence de reconnaissance du parcours et l'inexistence de toute assistance, deux membres furent classés.

Cette équipe nous a aussi représentés au rallye plein sud et nos deux représentants s'y sont classés honorablement.

Par ailleurs, si pour des questions de restructuration nos premiers contacts prometteurs avec le club motocycliste de la police nationale française ne se sont pas confirmés, des liens nouveaux se sont créés avec des clubs frères allemands.

D'autres contacts ont été noués avec la police canadienne et avec un représentant de la police anglaise. Tous ont démontré un intérêt particulier à notre club, de sorte que l'avenir se présente sous d'excellentes augures sur ce plan.

Pour avoir assisté la semaine dernière à l'Assemblée générale de l'IPA, j'ai pu constater avec plaisir que de nombreux membres de notre club font partie de cette Association.

Enfin, notre club est très apprécié à la FMS où il y est du reste représenté par votre président qui a été élu en 1982 au Comité Directeur de la FMS.

Nous avons élaboré de nombreux projets pour 1983 dont les généralités vous seront données dans la suite de cette Assemblée générale. Veuillez cependant tous prendre note que la soirée annuelle 1983 interviendra le 26 novembre.

Je vais également parler dans ce rapport de nos membres donateurs qui, outre des dons sous forme de cotisations souvent très généreuses, garnissent nos manifestations de beaux prix et trophées. Je les remercie de tout le soutien qu'ils nous apportent. Pensez à ceux d'entre eux qui sont commerçants lors de vos achats en matériel, car c'est là notre seule manière de les remercier.

Bien que notre grand argentier vous exposera en détails l'état de nos

comptes et notre budget, je peux d'ores et déjà vous annoncer que grâce à une gestion efficace et prudente dont le mérite revient à notre trésorier, nous serons bientôt à même de disposer de liquidités suffisantes pour envisager de vous procurer de nouveaux avantages. J'aimerais également préciser ici, car cela mérite d'être relevé et apprécié à sa juste valeur, que contrairement à la pratique de la plupart des autres associations, toute l'activité du comité et des membres qui nous ont assistés a toujours été bénévole. Jamais un franc n'a été prélevé ni à titre d'indemnité ni pour des repas ni même pour des frais de représentations personnels. Chacun y est toujours allé de sa poche en dépit de l'ampleur croissante de la charge. Bien sûr, le développement du club et ses exigences risquent d'entraîner inévitablement un jour ou l'autre des dépenses d'administration, mais je suis fier que jusqu'à présent nous ayons pu nous en passer, ce qui est pour nous une manière de vous montrer notre intérêt pour nos tâches, notre dévouement et surtout que la camaraderie et l'amitié président dans notre club.

Deux ans se sont déjà écoulés depuis notre fondation, et cela signifie aussi que les mandats des membres du comité élus en 1981 arrivent à échéance. Seuls MONNIN et FAH, élus l'année dernière, restent en fonction. Bien que 4 des membres sortants soient à nouveau candidats, le jeu démocratique de nos statuts vous laisse absolument libres de choisir d'autres représentants. Dans cette éventualité, au nom du comité sortant, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée et que, je l'espère, nous n'avons pas déçue.

Je tiens aussi à remercier mes collègues du comité qui ont dépensé leur énergie, leurs loisirs et leur créativité pour faire de notre club un club actif, amical, récréatif et estimé de tous les tiers.

Outre nos séances de comité mensuelles, nous nous sommes réunis souvent en comité restreint pour satisfaire aux exigences de l'organisation des manifestations et faire en sorte qu'elles se déroulent sans problème.

J'aimerais aussi remercier notre ami LAUPER qui n'a pas pu aller jusqu'au bout de son mandat et qui a quitté le comité en août 1982. Il nous a bien aidés jusqu'alors et nous espérons le voir souvent en 1983 à nos manifestations puisqu'il reste évidemment membre du club.

Enfin, les motards du monde entier payent chaque année un tribut à la circulation. Notre club n'a pas été épargné en 1982 et nous avons eu à déplorer deux accidents sérieux mais où la responsabilité des motards n'étaient pas engagée.

Steve ACKLIN, Argovie, qui a été sérieusement blessé et que nous sommes heureux de revoir ce soir, pratiquement rétabli.

Dominique BURNAND qui s'est heureusement bien remis aussi.

A part ces deux cas, nous n'avons à déplorer que quelques glissades sans gravité et une chute de notre amie Solange NICOLIER qui a trouvé moyen de tâter le goudron au cours d'un remorquage sans moteur.

Un tel bilan est néanmoins réjouissant lorsque l'on pense au nombre de kilomètres parcourus en 1982. Je vous encourage néanmoins à une prudence encore accrue en 1983 et j'espère que vous (et moi aussi) saurons éviter les tentations auxquelles nous avons trop souvent cédé l'année dernière. Cela pourrait mal tourner une fois et ce n'est pas un bon exemple.

Pour conclure ce rapport, si l'ensemble de la gestion de l'organisation et de nos activités est

largement positive, je désire attirer votre attention sur deux points.

L'effort que nous devons tous fournir pour continuer et renouveler le recrutement de nouveaux membres, les chiffres 1982, tout en étant en progression, ne sont pas en effet particulièrement encourageants.

L'autre effort est celui qu'il faut réaliser pour accroître les échanges entre nous. Développer

l'amitié, la concertation et l'exposé de points de vue différents. C'est uniquement dans un tel état d'esprit que nous pourrions assurer notre avenir, accroître notre importance et notre autorité.

Il est très facile de faire preuve d'imagination et tout ce que le comité demande c'est que vous nous fassiez part de vos idées et suggestions afin de nous aider dans notre tâche pour le développement du club.

\* \* \*

## N O S   C H E R E S   A S S U R A N C E S

Qui pourrait nier la cherté de nos assurances motos ? Même de nombreuses assurances sont d'accord sur ce point, et pourtant rien ne bouge sous le ciel pur de notre patrie helvétique. Vraiment rien ?

Non, car du côté de Lausanne, et ce depuis plusieurs années, le GACAPAM se bat contre cet état de fait. Parallèlement, à Genève et à Yverdon, la FMS et son représentant Georges ROCHAILLIER luttent également pour une baisse des assurances, baisse que l'on voit timidement apparaître pour les grosses cylindrées. En même temps, c'est le coup d'assomoir pour les 125 cm<sup>3</sup>. Selon les dernières études faites par le GACAPAM - pour mémoire le Groupe d'Action Contre l'Augmentation des Primes d'Assurance Moto - ces augmentations et baisses de tarif sont non seulement justifiées, mais encore insuffisantes !

Par de savants calculs, le GACAPAM constate que ce sont les conducteurs de 125 cm<sup>3</sup> qui causent le plus d'accidents alors qu'ils représentent plus des deux-tiers du marché suisse de la motocyclette. Et les gros cubes, minoritaires, payent des primes faramineuses afin de couvrir les frais des nouveaux conducteurs astreints

pendant deux ans à la classe des huitièmes de litre. En d'autres termes, les 125 devraient payer près du double des primes d'assurances actuelles et l'on verrait ainsi les primes des catégories supérieures baisser d'au moins 50 %.

Ici, je fais une petite pause pour laisser rêver les possesseurs de gros cubes et rouscailler les malheureux possesseurs de 125. Pour ces derniers, je pense particulièrement aux vétérans, à ceux qui utilisent depuis de nombreuses années une 125 pour se déplacer économiquement, ou à de chevronnés motards, mariés et entourés d'enfants; n'ayant plus les moyens de rouler avec une cylindrée plus élevée. Pour cette catégorie d'usagers, il ne fait aucun doute qu'ils seraient victimes d'une nouvelle injustice. Mais ne serait-il pas possible de compter une sorte de surtaxe pour les jeunes conducteurs, pendant leurs deux ans d'apprentissage ?

Ici, je fais une nouvelle pause pour laisser rouscailler les jeunes conducteurs. Et là, je penserais plutôt à ceux qui n'auraient que peu de moyens.

A l'aide du petit tableau que

vous trouverez ci-dessous, je vais vous proposer des petits calculs avec des primes hypothétiques. Considérons donc que les 125 se rapprochent des primes effectives qu'elles devraient payer, permettant du coup la baisse des autres catégories et faisons le calcul pour un motard devant payer 4 années d'assurance selon les primes actuelles et les primes proposées. Ici, une petite parenthèse pour ajouter que ce système de primes proposées est dans la poli-

tique actuelle du GACAPAM. Dans la deuxième colonne, vous trouverez le montant des primes actuelles, dans la troisième, celui proposé (NP = nouvelle prime). Dans la quatrième et la cinquième colonne, le montant pour quatre années de prime dont les deux premières années dans la catégorie correspondante à la première colonne, et les deux années suivantes avec une plus de 750 cm<sup>3</sup>, respectivement avec les primes actuelles et les nouvelles primes.

	83	NP	4ans/AP	4ans/NP	Economie
125	509	750	5832	4300	1532
250	1113	900	7040	4600	2440
750	2103	1100	9020	5000	4020
1000	2407	1400	9628	5600	4028

Que peut-on constater ? Le jeune motard va payer des primes relativement élevées - augmentation de 50 % - pendant les deux premières années, mais il se rattrapera de toute façon lorsqu'il prendra une plus grosse cylindrée les deux années suivantes. De cette manière, celui qui roule beaucoup et longtemps payera dans l'ensemble des primes réduites et pourra réaliser des économies variant de 1500.- à 4000.- en 4 ans.

Le faux motard, c'est-à-dire le petit minet qui s'achètera une moto pour épater les copines et qui au premier accident cessera toute activité motocycliste, sera ainsi plus pénalisé en payant au départ des primes élevées. Par contre, le "roule-toujours" va réaliser d'importantes économies dès la troisième année.

Avant de passer plus loin, il convient de relever que les nouvelles primes proposées n'ont rien d'utopique. Un simple calcul de probabilité permettrait de s'en assurer.

Si, néanmoins, on ne veut pas pénaliser les petites cylindrées par des primes d'assurance élevées, mais justifiées, il ne reste pas 36 solutions. Ou bien on reste au statu quo, c'est-à-dire une taxation élevée, surfaite pour les grosses cylindrées, ou bien on conserve uniquement les primes économiques des 125 en puisant dans l'immense réservoir que constituent les assurances automobiles. Conséquence : légère augmentation de moins d'un franc pour les automobilistes. Cela serait tout à fait juste pour plusieurs raisons :

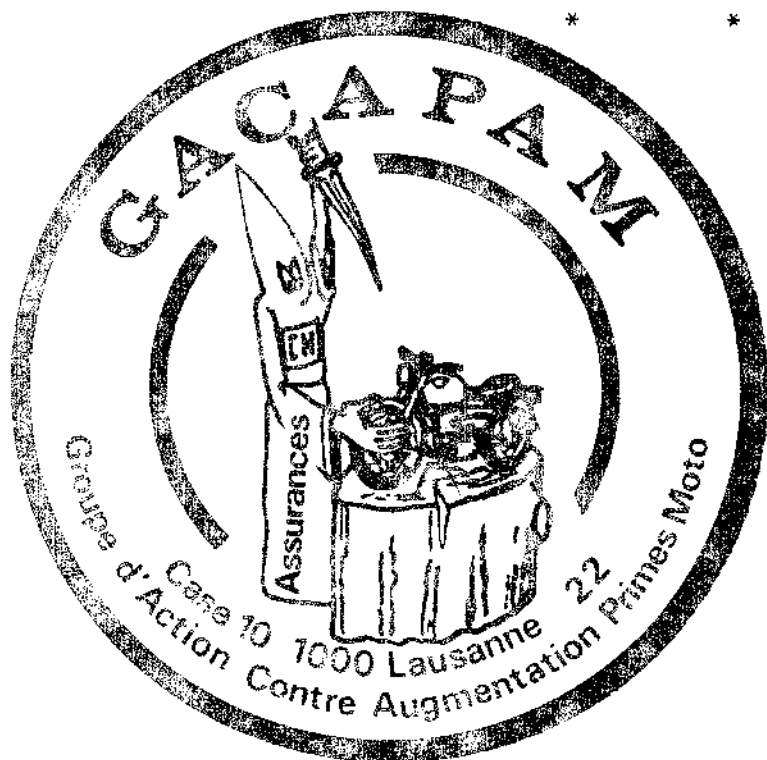
- le petit minet cité plus haut, qui se "passe la figure", qui coûte cher à la caisse moto, va cesser d'alimenter cette caisse et prendra certainement un véhicule à quatre roues;
- l'infrastructure routière est adaptée pour les voitures et ne tient pratiquement jamais compte du facteur moto;
- enfin, il est grand temps d'avantager au maximum la circulation à moto qui se révèle pour de nombreux points bien plus avantageuse que la voiture : citons en vrac l'économie d'énergie, la diminution de la pollution, son faible encombrement d'où résolution de problèmes de parking et circulation en ville.

Espérons donc que le GACAPAM et la FMS obtiendront des résultats positifs dans les plus brefs délais, mais malheureusement, quand on parle de brevété au niveau de Conseil fédéral, il faut comprendre quelques années. Toutefois, une bonne nouvelle pour 1984 : il semble que l'assurance accident obligatoire soit supprimée. En effet, après plusieurs années où les dates d'entrée en vigueur furent repoussées, la nouvelle loi sur l'as-

surance accident privée devrait être obligatoire dès le 1er janvier 1984. Ainsi, pour la majorité des motards, et plus particulièrement pour nous, cette assurance accident pourra être supprimée dans tous les cas où elle serait superflue (double assurance). Notez qu'actuellement, cette assurance est déjà superflue pour la plupart des membres du club; demandez donc à votre assurance qu'elle vous supprime l'assurance accident. Ce serait tout à fait normal, mais vous n'aurez sans aucun doute aucune chance d'y arriver.

Pour conclure, un conseil à tous ceux qui vont changer de moto en ce début de saison : lors de la conclusion de votre nouveau contrat, exigez de conserver la même échéance qui figure dans votre ancien contrat. Si vous ne le faites pas, votre assurance conclura un nouveau contrat pour une durée de cinq ans, et vous serez ainsi de nouveau attaché pour cinq ans à votre chère assurance. Enfin, dans le prochain journal paraîtront quelques informations sur les assurances, comment régler certains litiges. Si vous-mêmes avez quelques conseils à donner, n'hésitez pas à me les communiquer.

LE REDACTEUR



QUI EST-CE ?

T O U R I S M E

C H A L L E N G E    K - M O T O S

Pour sa première édition, le challenge a été particulièrement disputé. Le combat pour la première place a été très ardu et ce n'est finalement que grâce à la différence de kilomètres parcourus pendant cette saison que le challenge a pu être attribué. C'est notre charmante motarde Patricia RINDLISBACHER qui l'emporte devant son époux René. Ils totalisent chacun 1'100 pts. Ils ont une confortable avance sur les troisièmes, l'homme à la pipe et l'homme qui roule plus vite que son ombre, qui se contentent de 700 pts. Puis suivent à 50 pts, un trio composé de Jean-Daniel DELESSERT, Jean-Pierre FIUMELLI et Jean-Marc PECORINI.

lors de la soirée annuelle, aux Vieux-Grenadiers. Le challenge a été offert par M. Pierre GILLES, le garagiste et suzukiste de la rue des Morraines à Carcuge. Qu'il soit ici vivement remercié pour sa générosité.

Outre le challenge, Patricia gagne un bon de Fr. 150.- offert par M. GALASSO, garagiste et hondiste (Moto-Délices). René, lui, a reçu un bon de Fr. 100.- à faire valoir chez MOTOCONTACT (François BAULET), offert par cette maison et par le club. Les troisièmes gagnent chacun un bon de Fr. 50.- chez K-Motos, offerts par le club. Quant aux cinquièmes, PASTIS leur offre un flacon d'alcool anisé. Enfin, Roland MUNGER recevait également un prix, étant le premier membre classé, venant d'un autre canton.

Tous ces sympathiques concurrents gagnent un prix qui leur a été remis

L E    C L A S S E M E N T

1ère	Patricia RINDLISBACHER	1'100 pts
2ème	René RINDLISBACHER	1'100 pts
3èmes	Christian FLURY et Jean-Daniel MOOSER	700 pts
5èmes	Jean-Daniel DELESSERT, Jean-Pierre FIUMELLI et Jean-Marc PECORINI	650 pts
8èmes	Silvano BISETTO, Michel CROSET, Pascal MONNIN, Thierry PAHUD et Thierry WITTMAN	550 pts
13èmes	Rudolf MAURER et Roland MUNGER	500 pts
15ème	Jean-Paul GYGLI	475 pts
16èmes	Patrick BALLY, Charles FAH, Gilbert GLASSEY, Gérard MAURON	450 pts
20èmes	Pierre NOBILE et André-Pierre TARDY	400 pts

22èmes	Salvatore AVERSANO, Bernard MAURER et Alain RIETHER	350 pts
25èmes	Pierre-Alain EGGER, Patrick MONBARON, Christian VELLUZ, Elisabeth WIDMER et Markus ZELLER	300 pts
30èmes	Michel ALLEMANN, Patrick BLOT, Loris CAVADINI et Solange NICOLIER	250 pts
34èmes	Ivan COULLERY, Jean-Pierre LAUPER, Christian LUTHY, Rémy MENETREY, Fabienne MULLER, Didier PICOD et Félix LAMMLER	200 pts
41èmes	Richard BLOCH, Claude FENIX, Thierry LUDE, Alain MICHON, René MOSER, Silvia NIGL et Jean-Louis RIEBEN	150 pts
48èmes	Denis FUMAT, Umberto FRIGERIO, Didier GEORGE, Gérald GERMANIER, Roland GOSTELI, Pierre NERMOUD, Daniel OGUEY, Cédric VIATTE, Serge DROZ, Patrick GRUNDER et Denis RICHARD	100 pts
59èmes	Xavier BESOMI, Philippe BRUGGER, Pascal CUDRE, Andé MATTHEY, Jean-Bernard MERCANTON, Gilbert MICHEL, Norbert PAHUD, André MASSY et Alain VETTERLI	50 pts

Concernant le déroulement du challenge 1982, le comité a lieu d'en être satisfait. En effet, il est particulièrement difficile d'organiser des sorties qui conviennent à tout le monde, eu égard notamment aux horaires irréguliers de la plupart de nos membres. Alors que certains clubs genevois connaissent quelques problèmes au niveau de la participation et du bénévolat, nous pouvons être satisfaits de la participation aux diverses sorties. Pour parler statistiquement, on constate que les 2/3 des membres actifs et donateurs ont pris part à une sortie au moins et que le tiers des membres ont participé activement.

Par contre, nous sommes quelque peu déçus de la pratiquement non-participation des 125 cm<sup>3</sup>. Pourtant, une sortie 125 avait été organisée en 1982 par Jean-Paul GYGLI. Mais le temps était incertain et ainsi notre Taquet National fut le seul avec son huitième de litre, entouré de plusieurs gros cubes. Pour 1983, une telle sortie sera éventuellement organisée par

notre vice-président, mais par contre, contrairement à l'an passé, il ne sera pas prévu d'organiser des petites sorties lorsque des grandes le seront. Cependant, il est prévu de doubler les points pour certaines manifestations, telles que le rallye du club en Valais, les sorties familiales dans le Jura et au Val-de-Travers, lorsqu'elles seront effectuées avec une 125 cm<sup>3</sup>.

D'autre part, pour encourager la participation à l'assemblée générale, la présence à cette dernière rapportera 200 pts.

Pour mémoire, il est rappelé que le challenge devra être gagné trois fois en cinq ans pour être définitivement acquis. Ainsi, la gagnante de ce challenge devra le remettre en jeu et l'apporter à un membre du comité un mois avant la soirée annuelle.

En conclusion, le comité souhaite une bonne route à tous et que le meilleur, ou plutôt que le plus fidèle, gagne !

## SOIREE ANNUELLE

Le 7 décembre 1982, il y avait beaucoup de monde à la soirée annuelle du club; exactement 101 personnes étaient dans la grande salle des Vieux-Grenadiers. On relevait la présence de M. Jean-Robert WARINSKY, chef de la police, de M. Jacques ZWEIGART, commandant de la gendarmerie, de M. Joseph SCHMUTZ, premier-lieutenant, de M. Francis FRAGNIERE, inspecteur-chef du Service des automobiles, de M. AEBY, secrétaire de la FMS, de M. Jean-Pierre ADATTE, du centre de conduite de Drize, tous accompagnés de leur épouse.

Après l'apéritif offert par la maison PASTIS, tout le monde a pu apprécier l'excellente cuisine de M. REMONDEULAZ. Puis vint la partie officielle, avec le discours du vice-président qui excusait notamment l'absence du président AVERSANO, parti se prélasser sous les cocotiers d'un autre continent. Puis il passa la parole à Monsieur le chef de la police qui dit alors être très surpris de ne pas avoir été avisé qu'il devait prendre la parole. Relevons que M. WARINSKY a souligné dans son discours improvisé la bonne ambiance régnant dans le club ainsi que la bonne impression que le CMP lui avait donnée lors de nos diverses activités.

Ces bonnes paroles furent suivies de quelques morceaux de musique joués par l'orchestre Les Paumés, et en peu de temps la piste de danse était remplie. Pendant ce temps, Mme GYGLI vendait les billets de la tombola que son tendre époux avait organisée de main de maître. Petit entracte pour la distribution du challenge K-Moto et des autres prix pour ce challenge, puis l'orchestre repartit de plus belle. Relevons qu'il a joué près de trois heures sans interruption. Gérald TORCHE à l'accordéon fit des merveilles mais c'est son fils qui a créé la surprise lors d'un magnifique solo à la batterie. Ce solo était si bon que les époux RINDLISBACHER, qui se tenaient sur le pas de porte, sont revenus dans la salle et y sont restés jusqu'à la fin. La soirée aux Vieux-Grenadiers se terminait vers les 0200, mais beaucoup ont fini au petit matin.

Pour terminer, il convient de remercier tous les participants de cette soirée, qui par leur grand nombre ont contribué à son succès, de remercier l'orchestre qui a bien animé la salle et, enfin, tous les membres donateurs et les maisons qui ont offert généreusement des dons pour la tombola et les boissons. Rendez-vous en cette fin d'année où nous vous espérons aussi nombreux.

\* \* \*

## DU NOUVEAU EN VALAIS

Samedi 22 janvier 1983 à 1600, bénédiction nuptiale en l'église de Vetroz où Gérald GERMANIER et Brigitte DUC convoiaient en justes noces. Hélas, l'OPEP mobilisait la majorité

des membres du CMP et il n'y eut point de délégation officielle. Mais le club était en pensée avec ce jeune couple et lui envoyait ses meilleurs vœux de bonheur.

\* \* \*



B O N N E   R O U T E   A :    Fabienne MULLER et Didier PICOD.

G E N E V E   -   T U N I S   -   A B I D J A N  
\*\*\*\*\*

Aller et retour : 11'000 kilomètres

17h30, mardi 25 janvier, grosse animation dans le village de Chancy où parents et amis venaient encourager, applaudir et saluer deux équipages mixtes prêts à partir pour un raid en Afrique. Personne n'était indifférent; on observait des lueurs de joie dans les yeux de Fabienne et Didier, des regards envieux du rédacteur, notamment, des regards soucieux des parents, étonnés des passants. Après un dernier verre de blanc chez "Yvonne", nos africains allaient s'élancer sur les routes françaises pour rallier Marseille où ils allaient embarquer le lendemain à 07h00. La Méditerranée sera avalée en 24 heures, puis débarquement à Tunis. A partir de là, les choses sérieuses vont commencer : traversée de la Tunisie, de l'Algérie, du Mali, de la Haute-Volta pour aboutir

en Côte-d'Ivoire, à Abidjan, soit 5'500 kms.

Si vous observez la carte, vous constaterez que dans ce magnifique parcours est incluse la terrible traversée du Sahara : 1'300 kms de piste sans ravitaillement. Vous aurez dès lors compris la raison pour laquelle ce raid n'a pas pu être fait en moto, mais avec deux Lada Niva, préparées spécialement pour cette expédition.

Le retour est prévu pour le 10 mars prochain. D'ores et déjà, le CMP-JOURNAL félicite Fabienne et Didier pour leur expédition et leur souhaite "tout de bon!" en attendant de publier leur récit dans le prochain numéro.

Michel CROSET

UN COMMENTAIRE S'IMPOSE

*Vous vous êtes aperçus comme moi que Michel CROSET tente de se défaire de sa SUZUKI tant vantée. C'est tout de même incroyable. Que se passe-t-il, Michel ? Je me perds en suppositions et je crois m'approcher de la vérité si cruelle soit-elle. Monsieur SUZUKI a dû se faire dépasser par une belle machine portant le sigle bleu et blanc de BMW. Je ne puis m'imaginer son dépit autrement et je suis convaincu que vous êtes du même avis.*

*Blague à part, cher Michel, mon procédé n'est pas très correct. Tu es le rédacteur en chef et cet article t'échappe complètement. Il se greffe sur ton annonce et l'occasion se présentant ... je ne pouvais résister. Mais ici, je tiens à te rendre les fleurs que tu as bien voulu me lancer dans l'éditorial. Merci.*

*Après un petit acte de politesse, je suis encore obligé de mettre certaines choses au point. Vous l'avez constaté comme moi, le journal gagne en présentation et perd en illustration. Le mal à cela ne peut avoir qu'une seule origine. Je crois la connaître. Il me semble que j'y suis un peu pour quelque chose. En effet, un soir, rentrant d'une sortie estivale à moto, je me suis retiré discrètement lors de notre arrivée à Genève. Je n'aurais jamais dû le faire. Il ne me reste plus qu'à souhaiter que les deux se marient prochainement, cela laisserait certainement quelques moments à notre pauvre Michel durant lesquels il pourrait tailler son crayon et nous coucher quelques dessins sur papier, le CMP-JOURNAL y serait gagnant. Vive les amoureux !!*

Charly FAH

CALENDRIER GENERAL DES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

MARS :

13 : Daytona/USA - vitesse. Inter.  
 19 et 20 : Roggenburg/CH/BE - trial

AVRIL :

1er au 4 : Sortie CMP - Gorges du Verdon - Lédenon/F.  
 3 : Vitesse Lédenon/F - champ. CH.  
 3 : Concentration Hiver Simplon/CH/VS.  
 3 : Vitesse au Mans/F. Inter.  
 10 : Moto-Cross Payerne/CH - Inter.  
 10 : 200 Miles Imola/I - Vitesse Inter.  
 12 : 1/2 journée cours trajectoire St-Cergue/CMP.  
 16 : Escorte GP de Genève par le CMP.  
 16 et 17 : Moto-Cross Yverdon/VD.  
 17 : Trial Indoor à Martigny/VS.  
 23 et 24 : Sortie CMP Gorges de l'Ardèche/F.  
 23 : Enduro à Frauenfeld/TG.  
 24 : Course de côte à Perrefitte/JU bernois.  
 24 : Vitesse à Monza/I - Inter.

MAI :

8 : Moto-Cross à Tavannes/JU bernois.  
 8 : Vitesse à Hockenheim/D - Inter.  
 13 au 15 : Sortie CMP à Mannheim/D.  
 14 et 15 : Endurance 24h du Mans Moto/F.  
 22 : Vitesse à Karland/F. - champ. CH.  
 21 et 22 : Trial à Sierre/VS.  
 22 : Vitesse à Jarama/E - Inter.  
 28 : Rallye sécurité à Genève - CMP.  
 29 : Escorte marathon de Genève par CMP.  
 28 : Enduro à Bière/VD.  
 29 : Vitesse à Salzburg/A - Inter.  
 28 et 29 : Rallye international de la police à Liège/B - auto et moto.

DEBUT JUIN :

4 : Sortie CMP dans le Jura libre.  
 5 : Course de côte à Medoscio/TI.  
 5 : Concentration du Vignoble à Aigle/VD.  
 4 au 10 : Tourist Trophy sur l'île du Man.  
 12 : Vitesse à Dijon/F. - champ. CH  
 12 : Vitesse à Rijeka/YU - Inter.

## CALENDRIER DU CHALLENGE

2 mars	Salon Zürich en car	100
1er au 4 avril	Gorges du Verdon et Nîmes/Lédénon/F championnat suisse sur route	100
12 avril	Après-midi : cours trajectoire St-Cergue	100
16 avril	Escorte du GP de Genève	50
23 et 24 avril	Gorges de l'Ardèche/F	100
13 au 15 mai	Rencontre moto-club police à Mannheim/D (éventuellement congé société)	150
28 mai	Rallye sécurité à Genève pour nouveaux conducteurs	100
29 mai	Escorte marathon de Genève (course pédestre)	50
4 juin	Sortie familiale dans le Jura libre	100
17 au 19 juin	Rallye FMS à Arbon/TG et sortie en Bavière avec moto-club allemand	150
19 juin	Escorte GP des Trois-Communes (3 pers.)	50
25 juin	Rallye interne en Valais	100
6 au 8 juillet	Rallye FIM en Autriche	150
16 et 17 juillet	Val-de-Travers (chalet)	100
30 juillet	Escorte championnat suisse élite (cycle)	50
31 juillet	Concentration du Soleil à Sierre	100
17 et 18 août	Grenoble et grands cols dans les Hautes-Alpes et la Savoie/F (+ 2700m)	100
21 août	Concentration à Malvai/Genève et sortie dans Jura français	100
3 au 9 septembre	Concentration de Venise - Dolomites - Tyrol/Autriche. Possibilité de rentrer avant le 9	100
fin septembre	2 jours Alsace - musée Schlumpf	100
9 octobre	Sortie surprise, éventuellement champignons	100
22 octobre	Sortie raclette en Valais (clôture)	100

### Hors challenge :

26 novembre      Soirée annuelle et dansante du Cercle des  
Vieux-Grenadiers à Genève.

Comme annoncé à l'Assemblée générale, il n'y a pas de sortie de remplacement pour les 125 cm<sup>3</sup>. Par contre, les points seront doublés dans les manifestations suivantes :

4 juin Sortie Jura - 25 juin rallye en Valais - 16 et 17 juillet Val-de-Travers -  
31 juillet Sierre - 22 octobre raclette Valais.

En principe, GYGLI devrait organiser une nouvelle fois une sortie spécialement pour 125. Elle sera prise en compte pour le challenge.

N'oubliez pas, dès le 1er avril, de faire inscrire votre nombre de kilomètres affiché au compteur. Cela permettra de départager les premiers.

Bonne chance à tous et bonne route.

Michel CROSET

\* \* \* \* \*  
\*  
\*    COMMUNICATIONS DU COMITE    \*  
\*  
\* \* \* \* \*

SORTIE 1er au 4 avril 1983

GORGES DU VERDON - LEDENON  
\*\*\*\*\*

Environ 1206 kms. Problèmes : trafic pascal - éviter grandes douanes et gros axes routiers.

RENDEZ-VOUS : Douane de la Croix-de-Rozon, le 1er avril à 0900.

HEBERGEMENT : Petit hôtel ou camping. A décider en fonction des souhaits des participants et du temps ... Prévoir bon équipement.

BUDGET : Estimé à Frs 500.- (1 personne et 1 moto), soit Frs 130.- essence (7l/100, moins pour une Suzuki) - péage Frs 50.- - hôtel 3 nuits/ 2 personnes Frs 120.- - argent de poche Frs 200.-.

ITINERAIRE :

Vendredi : Genève - Grenoble - Col de la Croix-Haute - Sisteron - Digne - Castellane (380 kms).

Samedi : Gorges du Verdon par le Grand Canyon - Moustiers-Ste-Marie - Peyrolles - Cavaillon - Les Beaux-de-Provence - Arles - Stes-Maries-de-la-Mer (310 kms).

Dimanche : Lédénon - championnat suisse sur route (pour ceux que cela n'intéresse pas, nombreuses possibilités de visites à Nîmes, Arles ou Aigues-Mortes). Le soir RV à Remoulins.

Lundi : Remoulins - Pont-St-Esprit - Bollène - Serres - Col de la Croix-Haute - La Mure - Uriage - Chambéry - Genève.

INSCRIPTIONS : Jusqu'au 25 mars auprès de CROSET : (022) 27.52.41

SORTIE du samedi/dimanche 23 et 24 avril 1983

GORGES DE L'ARDECHE

\*\*\*\*\*

DEPART            : 0830 à la douane de Perly.

ITINERAIRE        : Perly - Annecy - Chambéry - Voiron - St-Marcellin - Valence - La  
Voulte - Le Teil - St-Martin d'Ardèche - Aubéna - Le Puy -  
Yssingeaux - Annonay - Vienne - Crémieu - Ambérieu - Nantua -  
Bellegarde - Genève.

Environ 800 kms avec arrêts touristiques. Prévoir un bon équi-  
pement car il y a un passage à 1350 m.

HEBERGEMENT     : Possibilité de prendre une tente (nombreux campings) ou à un  
hôtel du lieu d'arrêt.

INSCRIPTIONS   : Auprès de PARUD Thierry  
Gendarmerie de Carouge  
(022) 42.02.66 ou int. 52.55

A BIENTOT ET BONNE ROUTE.

---

SORTIE des 13, 14 et 15 mai

RENCONTRE NATIONALE DES MOTO-CLUBS DE LA POLICE ALLEMANDE

\*\*\*\*\*

LIEU                : MANNHEIM - KETSCH

DATE                : 13 - 15 mai 1983, éventuellement congé de société

RESPONSABLE       : Charles FAH

DELAI  
D'INSCRIPTION   : 20 mars 1983 auprès du comité

RASSEMBLEMENT : le 13 mai à 0700h à l'aéroport

ITINERAIRE : Genève - Lausanne - Neuchâtel - Bienne - Délémont - Bâle, puis, suivant les conditions météorologiques, Forêt Noire ou Alsace - Karlsruhe - autoroute jusqu'à Mannheim.

Retour le 15 par la Forêt Noire ou l'Alsace

PROGRAMME : Rencontre avec des clubs frères d'un autre pays.

Il y a possibilité de camping à côté du champ de rencontre, avis aux amateurs.

FRAIS : DM 25.- comprenant les prestations :

Ravitaillement complet, camping, challenges, médailles, etc.

INSCRIVEZ-VOUS NOMBREUX

---

RALLYE FIM 6 au 8 juillet en Autriche :

INSCRIPTIONS PREALABLES

\*\*\*\*\*

Le rallye de la FIM aura donc lieu du mercredi 6 au vendredi 8 juillet 1983 en Autriche. Déplacement particulièrement intéressant dans un pays où l'accueil est plutôt chaleureux. Quant aux paysages, ils valent ceux de la Suisse, tout en offrant cependant un certain dépaysement. Les membres qui ont traversé l'Autriche l'an passé pour se rendre à Venise pourront vous le confirmer. Jean-Daniel MOOSER, qui s'est gentiment proposé d'organiser ce déplacement, était l'un d'eux. Selon certaines informations sérieuses, il paraîtrait que tout participant aurait le temps de faire ses achats à la frontière (cela concerne le fameux Rhum à 800).

Le club doit s'inscrire auprès de la FMS jusqu'au 1er avril en payant la somme de Frs 200.-. Avant de payer cette finance d'inscription, le comité souhaiterait savoir si un nombre suffisant de membres seraient intéressés par cette sortie. Prière à ces derniers de s'inscrire préalablement avant le 5 avril 1983 auprès de MOOSER (022) 27.51.47 ou à la brigade motorisée (022) 27.52.41 - CROSET - GYGLI - FIUMELLI.

Les détails de cette sortie et les inscriptions définitives paraîtront dans le prochain journal.

---

\*\*\*\*\*

HONDA CBX 1000 - 105 cv - 6 cylindres - modèle 1979  
20'000 kms - état impeccable - sacoches "Krauser" 40 l. Frs 5'500.-  
Félix LAMBLER - tél. (021) 33.02.71 prof. 21.01.11

\*\*\*\*\*

HONDA 500 FOUR - modèle 1974 - 60'000 kms - commandes reculées -  
pot 4 en 1 DEVIL - PRIX 1'600.- (à discuter)  
Béatrice STEINER - tél. 82.58.47

\*\*\*\*\*

SUZUKI 1100 GSX - 100 cv - modèle 1981 - 39'900 kms - très bon état -  
tête de fourche - pneus neufs. Frs 5'800.- (à discuter)  
Michel CROSET - tél. privé 56.26.38 - prof. 27.52.41

\*\*\*\*\*

BMW 800 GS (Enduro) - 3500 kms - Frs 6.000.-. S'adresser au président AVERSANO  
au 27.26.11

\*\*\*\*\*

BMW R 60/5 - modèle 1973 - 10.000 kms - équipée de sacoches Krauser et d'une tête  
de fourche Hugon. S'adresser à Michel MENETREY au 43.70.00 (Ecole de formation)

\*\*\*\*\*

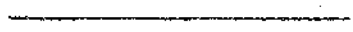
CMP-JOURNAL - Hôtel de Police - Case postale 236 - 1211 GENEVE 8

Rédacteur et responsable : Michel CROSET - (022) 27.52.41  
Secrétaire : Patricia RINDLISBACHER

Traducteur et rédacteur édition allemande : Charles FAH (022) 27.51.96

Prochains numéros :

- No 7 - mai 83 - délai d'envoi de textes : 15 avril
- No 8 - août 83 - délai d'envoi de textes : 15 juillet
- No 9 - octobre 83 - délai d'envoi de textes : 15 septembre



ACKLIN Steve Anglikerstrasse 7 5612 Villmergen/AG	ALLEMANN Michel Sûreté GE Groupe d'observ.	AMACKER Daniel Sûreté GE Judiciaire 2	AVERSANO Salvatore Juge d'Instruction GE	BALLY Patrick Gendarmerie GE Châtelaine
BESOMI Xavier Gendarmerie GE Garage	BLOCH Richard Prison Champ Dollon - GE	BLOT Patrick Garde aéroport GE	BOLDRINI Gérard Gendarmerie GE Education routière	BORLOZ Jean-Paul Gendarmerie GE Brigade motorisée
BRUGGER Philippe Garde aéroport GE	BURNAND Dominique Gendarmerie GE Bourg-de-Four	CAVADINI Loris Gendarmerie GE Rive	CHASSOT Pierre-Alain Vy d'Etra 30 2000 Neuchâtel	CLERC Didier Gendarmerie GE Pécolat
COULLERY Ivan Gendarmerie GE Brigade motorisée	CROSET Michel Gendarmerie GE Brigade motorisée	DELESSERT J.-D. Gendarmerie GE Ecole formation	DROZ Serge Gendarmerie GE brigade motorisée	DUBOIS Gérard Police frontière aéroport GE
EGGER Pierre-A. r. Abraham-Robert 45 2300 Chaux-de-Fonds	FAH Charles Sûreté GE Identification	FALQUET Marc Gendarmerie GE Aéroport	FENIX Claude Gendarmerie GE Cnex	FIUMELLI J.-Pierre Gendarmerie GE Brigade motorisée
FLURY Christian Gendarmerie GE Bourg-de-Four	FOLGADO Vincent Police frontière Gare Cornavin	FUMAT Denis Prison Champ Dollon - GE	GASSER Frédéric Sûreté GE Sécurité 2	GEORGE Didier Gendarmerie GE Pécolat
GERMANIER Gérard Les Gentianes 1907 Saxon	GLASSEY Gilbert Sûreté GE Sécurité 1	GOSTELI Roland Bledcherstr. 63 3066 Stettlen	GRUNDER Patrick Gendarmerie GE Plainpalais	GUIDON Daniel Sûreté GE Moeurs
GYGLI J.-Paul Gendarmerie GE Brigade motorisée	JORAND Michel Prison Champ Dollon GE	KUENZI J.-Claude Police frontière aéroport GE	LAMMLER Félix Praz-Séchaud 2 1010 Lausanne	LAUPER J.-Pierre Garde aéroport GE
LUDE Thierry Gendarmerie GE Plainpalais	LUTHY Christian Sûreté GE Voie publique	MASSY André Gendarmerie GE Gare Cornavin	MATHEY André Inspecteur bureau des autos - GE	MAURER Bernard Gendarmerie GE Brigade intervention
MAURON Gérard Gendarmerie GE C.I.D.	MERCANTON J.-B. 26 r. Perrières 2072 St-Blaise	MERMOUD Pierre Gendarmerie GE Servette	MICHEL Gilbert Gendarmerie GE Brigade motorisée	MICHON Alain Gendarmerie GE Pécolat
MONBARON Patrick Gendarmerie GE Bourg-de-Four	MONNIN Pascal Gendarmerie GE Bourg-de-Four	MOSER J.-Daniel Sûreté GE Judiciaire 1	MULLER Alain Gendarmerie GE Plainpalais	MULLER Fabienne Gendarmerie GE Brigade agentes
MUNGER Roland Beatusstr. 34 3006 Berne	NESOMIER Solange Gendarmerie GE Brigade agentes	NIGL Silvia-J. Secrétaire Sûreté GE	NOBS Jean Sûreté GE Judiciaire 2	OSUEY Daniel Gendarmerie GE Brigade motorisée
PAHUD Norbert Gendarmerie GE Thonex	PAHUD Thierry Gendarmerie GE Carouge	PASCHE Claude mécanicien Garage police	PECORINI Jean-Marc Gendarmerie GE Pécolat	PERSOZ Dominique Garde aéroport GE
PIODD Didier Gendarmerie GE C.I.D.	PIQUERREZ Gérard Gendarmerie GE Brigade motorisée	REUSSER Stéfan Wiligraben 245 5603 Staufen/AG	RICHARD Denis Michel Gendarmerie GE Plainpalais	RIEBEN Jean-Louis Gendarmerie GE Brigade motorisée
RIETHER Alain Sûreté GE Stupéfiants	ROSERENS Dominique Sûreté GE Groupe d'observ.	RINDLISBACHER Patricia 9 av. du Lignon 1219 Le Lignon	RINDLISBACHER René Gendarmerie GE Carouge	THEURILLAT Patricia Gendarmerie GE Brigade agentes
TREMBLEY J.-Pierre Juge d'Instruction GE	VELLUZ Christian Gendarmerie GE Rive	VENETZ Alain Gendarmerie GE Rive	VETTERLI Alain Gendarmerie GE Brigade motorisée	VIATTE Cédric Gendarmerie GE Brigade motorisée
WIDMER Elisabeth Gendarmerie GE Brigade agentes	WITTMANN Thierry Gendarmerie GE Rive	ZELLER Markus Winkelriedstr. 14 3014 Berne		

Membres donateurs

BAULET François MOTOCONTACT Rue Anierne 29 1227 Carouge	BISOTTO Silvano AUTO-SECOURS Rue Montchoisy 70 1207 Genève	CUFRE Pascal Ancien garde DGA Rue du Centre 8 1023 Crissier	CYCLO-TOURISME CHENOIS (M. Paul PAHUD) Case postale 18 1226 Thonex	FRIGERIO Bruno Rue de Genève 111 1226 Thonex
FRIGERIO Umberto Cuisinier du club Av. de Thonex 6 B 1225 Chêne-Bourg	LUTHI Rolf HORNPLAN quai Bergues 15 1201 Genève	MAURER Rudolf 31 av. de Gemney 1237 Avully	MOSER René Garde municipal 78 av. Communes Réunies 1212 Grand-Lancy	STALLER Kurt Agence SUZUKI 102 r. Saux-Vive 1207 Genève
TARDY André-Pierre Banquier Ch. Crêts-de-Champel 30 1206 Genève	WIDMER Rudolf rte du Merley 2 1233 Bernex			



Mardi 12 avril 1983 - dans l'après-midi.

COURS DE TRAJECTOIRES  
DANS LA MONTEE DE St-CERGUE.  
\*\*\*\*\*

En collaboration avec les instructeurs du Centre d'Enseignement de la Conduite, dirigé par M. ADATTE, nous organisons un cours de trajectoires dans la montée de St-Cergue. Ce cours est ouvert à tous, nouveaux et anciens conducteurs. Un encadrement est prévu par plusieurs moniteurs et des enregistrements vidéo permettront une critique objective.

RENDEZ - VOUS

Sur la place du Grand-Saconnex (parc face à la Migros)  
le 12 avril 1983 à 1300.

FINANCE

Frs 10.- par personne (le solde étant payé par la  
caisse de notre club - promotion sécurité)

RESPONSABLE

Jean-Pierre FIUMELLI - brigade motorisée.

(A détacher du journal)

-----  
INSCRIPTION POUR LE COURS DE TRAJECTOIRES - 12 avril. Délai 28 mars

Nom : ..... Prénom : ..... tél. : .....

Signature : .....

Talon à envoyer à Jean-Pierre FIUMELLI - Brigade motorisée -  
case postale 236 - 1211 Genève 8 ou téléphoner au 27.52.40.